

# MASTER 2 PROFESSIONNEL DE LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

Formation en E. A. D.

**Responsable des « masters LIJE » :** Patricia Lojkiné

**Responsable pédagogique du « M2 pro » :** Brigitte Ouvry-Vial

> [Brigitte.Ouvry-Vial@univ-lemans.fr](mailto:Brigitte.Ouvry-Vial@univ-lemans.fr)

**Secrétariat :** Virginie Lefebvre

> [seclije-let@univ-lemans.fr](mailto:seclije-let@univ-lemans.fr)

**Site :** <http://lije.univ-lemans.fr>

**Blog :** <http://master4.hautefort.com>

Mise à jour : 29 avril 2011

Université du Maine  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Secrétariat Littérature de Jeunesse  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 Le Mans Cedex

---

# Sommaire

<b>Présentation</b> .....	<i>Page 3 à 4</i>
<b>1. Les objectifs pédagogiques</b> .....	<i>Page 5 et 6</i>
<b>2. L'organisation des enseignements</b> .....	<i>Pages 7 à 8</i>
L'unité d'enseignement obligatoire	
Les options	
Le stage	
<b>3. Le stage</b> .....	<i>Pages 9 à 10</i>
<b>4. L'équipe pédagogique</b> .....	<i>Page 11</i>
<b>5. La sélection et l'inscription</b> .....	<i>Pages 12 à 14</i>
Candidature	
Validation	
Inscription	
Adresses (téléchargement des documents)	
Adresses (envoi des dossiers)	

# MASTER 2 professionnel de littérature pour la jeunesse

Une formation bac + 5 à distance, via Internet, pour se professionnaliser ou se spécialiser en littérature pour la jeunesse, et travailler dans le secteur de l'édition, de la librairie, des bibliothèques, de l'enseignement, de la formation...

## ◆ Pourquoi un master 2 professionnel de littérature pour la jeunesse ?

L'édition pour la jeunesse représente déjà plus d'un sixième de l'édition mondiale. Phénomène de société, elle dépasse largement le cadre du livre, implique l'ensemble des acteurs de la culture (cinéma, multimédia, spectacles) et touche un nombre croissant de professionnels (créateurs, éditeurs, libraires, enseignants, bibliothécaires). Pour répondre à ce développement, les différents employeurs du « monde de l'enfance » cherchent des étudiants chevronnés et des professionnels qui puissent associer une expertise intellectuelle à leur expérience de terrain. Le master 2 professionnel de littérature pour la jeunesse forme ces spécialistes.

## ◆ Qui peut suivre un master 2 professionnel de littérature pour la jeunesse ?

Le « M2 PRO LIJE » s'adresse à des étudiants titulaires d'un bac + 4 et à des professionnels en reprise d'étude. Il propose une formation associant théorie et pratique, répartie en trois parcours, au choix : Edition / librairie ; Bibliothèque ; Enseignement. Il réunit une équipe de professionnels reconnus, en exercice, et d'enseignants chercheurs d'université. Des forums dédiés à la formation et à chaque cours assurent un enseignement interactif à distance, où cours, activités, stages, mémoire et débats permettent de délivrer un diplôme universitaire à haute valeur professionnelle ajoutée. Le mémoire est aussi un moment privilégié pour réaliser, la même année, un travail et un projet à la fois personnel et exigeant en relation, pour la méthode et la recherche, avec des directeurs de mémoire, choisis parmi les meilleurs professionnels de la littérature pour la jeunesse.

## ◆ Pourquoi suivre un master 2 professionnel de littérature pour la jeunesse à distance ?

L'enseignement à distance présente trois avantages :

- la souplesse d'organisation pour le suivi des cours et l'organisation du travail personnel, qui permet aux étudiants déjà professionnels de se spécialiser sans cesser leur activité, et aux étudiants qui n'ont pas terminé leurs études de faire des stages à plein temps ;
- la richesse des contacts entre les étudiants de chaque promotion, qui relie des profils d'une extrême diversité professionnelle et géographique, et la diversité des contacts avec les

- intervenants professionnels et universitaires très au fait des exigences des différents métiers et secteurs ;

- le dynamisme des cours, qui évoluent perpétuellement (renouvellement et mise à jour) en suivant l'évolution de la production, du marché, du public. La présence de tuteurs spécialisés et d'un tuteur étudiant, ainsi que la tenue régulière de *chats* avec le responsable de la formation permettent d'assurer un suivi personnalisé selon la demande de chaque étudiant. Un « blog des anciens », ouvert à tous et mis à jour quotidiennement, réunit les anciens étudiants, les nouveaux... et les curieux – assurant de la sorte une vitrine valorisante et dynamique de la formation.

L'ensemble constitue un contexte académique et relationnel rigoureux et suivi permettant à l'étudiant, malgré la distance et quel que soit son environnement géographique et intellectuel, de mesurer et répondre aux exigences d'un M2, c'est-à-dire : travail soutenu et de qualité, organisation planifiée de l'assimilation des cours, des rendus de devoirs, réalisation par étapes d'un mémoire attestant de compétences professionnelles en termes de recherche, rédaction, analyse, problématique, quel que soit le parcours ou le sujet choisis.

On attire l'attention des candidats sur le fait que cette formation, comme tous les M2, se déroule sur *une année* : elle demande donc une motivation, disponibilité et capacité de travail assidu et concentré pour mener à bien, d'octobre à juin, les différents travaux nécessaires à la validation et l'obtention du diplôme.

---

## 1. Les objectifs pédagogiques

Le master 2 professionnel de littérature pour la jeunesse, fondé en 2005 par Nathalie Prince (MCF, U. du Maine) en partenariat avec l'Enssib et l'Institut International Charles-Perrault, associe la forme originale de l'EAD (enseignement à distance), la maîtrise pédagogique d'universitaires reconnus et l'envie de transmettre un savoir-faire porté par des professionnels de la littérature pour la jeunesse. Il vise à :

- former de futurs professionnels de la littérature pour la jeunesse et des professionnels en exercice, *via* un enseignement qui associe pratique concrète et réflexion théorique (cours, invitation à des colloques, partage d'expérience, revues de presse), selon trois « parcours » au choix :
  - édition / librairie ;
  - enseignement ;
  - bibliothèque ;
- favoriser les contacts
  - entre étudiants à différents stades de leur professionnalisation,
  - entre étudiants et professionnels chevronnés (intervenants, directeurs de mémoire, directeurs de stage) ;
  - entre étudiants et anciens (*via* un *blog* : <http://master4.hautetfort.com/>, une association en voie de constitution et des rencontres lors des grands salons du livre, notamment Montreuil et Paris) ;
- préparer l'insertion professionnelle dans le domaine de la littérature pour la jeunesse, ou enrichir les pratiques des étudiants déjà en fonction.

Les débouchés de cette formation sont à la fois très spécialisés et très larges.

- L'option « Enseignement » donnera aux étudiants des outils théoriques et pratiques d'approche de la littérature pour la jeunesse afin de leur offrir une connaissance large du domaine qui les intéresse et des pistes d'application auprès des élèves.
  - Les titulaires d'un poste de professeur pourront faire valoir leur diplôme pour postuler à des emplois de formateurs, enseigner en IUFM ou en tant que vacataire dans les universités.
  - Les étudiants qui souhaitent devenir professeurs trouveront des outils précieux pour la réussite aux concours.
  - Les titulaires de l'Education nationale (du primaire au lycée) trouveront des réponses à leurs interrogations : comment faire lire ? comment choisir des textes en fonction d'objectifs spécifiques ? comment analyser l'image ?...etc.
- L'option « Edition / Librairie » permettra aux étudiants d'acquérir une culture approfondie de la littérature pour la jeunesse en tant qu'objet éditorial qui leur permettra de :
  - rencontrer des professionnels reconnus ;

- faire valoir ce diplôme en vue de l'obtention d'une place en librairie spécialisée jeunesse, ou acquérir le savoir-faire pour devenir gérant d'une librairie pour la jeunesse ;
  - trouver des outils et des connaissances pour mener un travail critique sur la littérature pour la jeunesse dans les médias ou dans des organismes spécialisés ;
  - travailler avec cette spécialisation « jeunesse » dans les services éditoriaux de maisons d'édition, comme éditeurs, assistants d'édition, responsables d'édition ou chefs de produits, secrétaires d'édition, correcteurs, etc. ;
  - postuler dans la fonction publique territoriale ou dans les organisations internationales, soit au titre de l'éditorial, soit à celui de l'analyse et du développement de la littérature pour la jeunesse.
- L'option « Bibliothèques » permettra aux étudiants de maîtriser les données fondamentales du métier de bibliothécaire pour la jeunesse ; d'en comprendre les enjeux dans l'environnement urbain ou rural ; de connaître les publics très variés, enfants, jeunes ou adultes médiateurs qui la fréquentent, de se familiariser avec les outils et les techniques indispensables à son bon fonctionnement, avec les animations à mettre en place pour susciter le goût de la rencontre avec le livre et la lecture ; et enfin de se questionner sur les perspectives nouvelles d'un métier en pleine évolution. L'étudiant ayant choisi cette option pourra :
    - valoriser cette option de spécialisation en lecture publique pour toute demande de poste prenant en compte un projet lié à l'enfance, à la culture, à l'animation ou à l'éducation (médiation culturelle, mouvements d'éducation populaire, etc.) ;
    - postuler à un poste de bibliothécaire jeunesse en secteur associatif ou du domaine privé ;
    - faire valoir cette option pour tout poste de vacataire en section jeunesse d'une bibliothèque (Remplacements de titulaire...) dans l'attente de réussite aux concours de la fonction publique ;
    - se sentir à l'aise au cours des entretiens de sélection en vue de la préparation d'un concours d'entrée aux carrières des bibliothèques ;
    - être capable de mettre en place en tant que médiateur, des actions autour du livre et de la lecture dans n'importe quel contexte de vie de la petite enfance à l'adolescence.

---

## 2. *L'organisation des enseignements*

### 1. Une unité d'enseignement obligatoire

⇒ portant sur un programme qui apporte de nouveaux éclairages théoriques et pratiques sur la littérature d'enfance et de jeunesse. Celle-ci est constituée de deux modules.

#### Module 1 :

« Incitation et initiation à la lecture et aux pratiques de la littérature pour la jeunesse »

Module 1a : Le roman pour la jeunesse

Module 1b : Le documentaire jeunesse, la question de l'adaptation

#### Module 2 :

« Outils et analyse de textes et genres éditoriaux et littéraires spécifiques »

Module 2a : La bande dessinée pour la jeunesse

Module 2b : L'album pour la jeunesse

### 2. Une unité spécialisée professionnelle

⇒ à choisir, dès l'acte de candidature, parmi les trois parcours proposés, chaque unité étant constituée de deux modules :

#### 1<sup>er</sup> parcours : **Enseignement**

Module 3 : « Didactique de la LIJE : roman illustré et album à l'école primaire »

Module 4 : « Philosophie avec les enfants et littérature de jeunesse. Apprendre à philosopher dès l'école primaire grâce à la lecture de récits »

#### Ou : 2<sup>ème</sup> parcours : **Edition et Librairie**

Module 3 : « Enjeux pratiques de l'édition pour la jeunesse »

Module 4 : « Travailler dans une librairie : l'aspect pratique »

« Collaborations avec Comptines, une librairie spécialisée jeunesse »

#### Ou : 3<sup>ème</sup> parcours : **Bibliothèque**

Module 3 : « Les bibliothèques jeunesse et leurs publics »

Module 4 : « Le pari des bibliothèques jeunesse : accueillir, proposer, innover »

Nota : L'évaluation des modules se fera sous la forme d'un contrôle continu organisé pour chaque cours.  
Pas d'examen sur place.

### **3. Un stage et un mémoire de stage (module 5)**

Les étudiants devront faire un stage d'un mois minimum dans le domaine qui les intéresse, puis rédiger un mémoire, mixte savant entre le mémoire d'analyse théorique littéraire et le rapport de stage, c'est-à-dire répondant aux exigences de réflexion, de méthode, de problématique, d'analyse construite, développée et rédigée et les appliquant à une expérience de terrain dont le mémoire fera une présentation précise et rigoureuse et exposera tous les aspects concrets . Ce mémoire, d'une centaine de pages environ, portera sur un sujet correspondant à ou relevant de l'orientation professionnelle choisie par l'étudiant.

Nota : La soutenance du mémoire se fait obligatoirement sur le site de l'Université du Maine. Lors de la session de juin ou de septembre. Pour être validé pour l'année universitaire 2011-2012, le mémoire devra être soutenu avant le 30 septembre 2012.

---

## 3. *Le stage*

### 1. Le cadre

Les étudiants du master 2 devront effectuer un stage d'une durée minimale d'un mois, de préférence de façon suivie et non morcelée, dans le domaine qui les intéresse. Ce stage fera l'objet d'une convention précise entre l'université et l'entreprise. Il est rappelé aux étudiants n'ayant pas encore acquis une expérience professionnelle significative dans leur spécialité (édition, librairie, enseignement, bibliothèque) qu'un M2 pro n'a de valeur réelle qu'accompagné d'une découverte approfondie du métier et d'une confrontation avec ses diverses réalités. Il leur est donc conseillé, dans la mesure du possible, d'effectuer plusieurs stages avant et pendant le master 2 professionnel, afin :

- d'apporter à leur *curriculum vitae* un ancrage professionnel important et visible;
- de prendre conscience des enjeux divers des métiers désirés ;
- de pouvoir s'orienter dans le métier qui correspond le mieux à leurs *desiderata*.

Nota : les stages peuvent s'effectuer à l'étranger. À titre d'exemple, depuis 2006, des stages ont été effectués au Canada, en Iran, en Colombie, en Tunisie, en Espagne, en Angleterre...

### 2. Le mémoire

Après le stage, les étudiants sont appelés à rédiger un mémoire, dont les spécificités sont indiquées à l'alinéa 3 (stage et mémoire) et dont les directives sont reprises sur la plate-forme de la formation. Une liste de sujets possibles ou de pistes indicatives sera proposée par les professeurs et professionnels qui participent au master 2. Le stage effectué doit avoir un lien avec le sujet de mémoire choisi par l'étudiant et le choix doit être fait en concertation avec l'enseignant qui dirige et encadre le mémoire.

Ce mémoire donnera lieu à une soutenance publique à l'Université du Maine.

Les étudiants devront déposer quatre exemplaires de leur travail :

- 2 exemplaires pour le jury 15 jours minimum avant la soutenance
- 1 exemplaire pour le secrétariat LIJE (transmis à l'Institut Charles Perrault)
- 1 exemplaire de mémoire sera déposé à la B.U

### **3. Les cas particulier**

Une dispense de stage pourra être exceptionnellement accordée à certains étudiants à trois conditions :

- que l'étudiant exerce, au cours de l'année du M2 pro, une activité professionnelle directement en rapport avec la jeunesse ;
- que cette activité intègre, au cours de l'année du M2 pro, une expérimentation ou une étude spécifique en lien direct avec la problématique du mémoire ;
- que le directeur du mémoire estime qu'une dispense de stage n'altérerait en rien la pertinence du mémoire et l'objectif de professionnalisation de l'étudiant.

En outre, cette dispense éventuelle fera l'objet d'une demande motivée adressée au responsable de la formation, qui demeurera seul juge *in fine* de sa validation.

---

## 4. L'équipe pédagogique

**Responsable pédagogique :** Brigitte Ouvry-Vial (*Professeur, Université du Maine*)

**Intervenants et directeurs de mémoire, sous réserve de modifications :**

- Joël Blanchard (*Professeur de littérature médiévale, Université du Maine*)
- Evelyne Audureau (*Responsable service graphique, Ed. Nathan*)
- Claire Balladur (*Iconographe, Ed. Nathan, Ed. Gallimard*)
- Laurent Bazin (*MCF, directeur de l'Institut des Langues et des Etudes Internationales, U. Versailles Saint-Quentin*)
- Gilles Behoteguy (*Prof. L. M., Dr Littre de jeunesse, IUFM Aquitaine*)
- Edwige Chirouter (*Professeur de philosophie, IUFM Pays de la Loire*)
- Murielle Coueslan (*Directrice éditoriale, Nathan Jeunesse*)
- Bertrand Ferrier (*Past Université du Maine, Ancien responsable M2 LIJE*)
- Marie-Christine Gaudefroy (*Bibliothécaire adjointe spécialisée, bibliothèque Gutenberg*)
- Patrick Gaumer (*Auteur et écrivain*)
- Patrick Geffard (*Docteur en sciences de l'éducation*)
- Soisik Jouin (*Conservateur, bibliothèque Chaptal, Paris*)
- Dominique Jouve (*Professeur Université Nouvelle-Calédonie*)
- Valérie Langrognet (*Editrice documentaire et multimédia ; ML Editions*)
- Thomas Mercier (*Assistant d'édition et de bibliothèque*)
- Christine Plu (*IUFM de Cergy-Pontoise*)
- Claude Poissenot (*MCF sociologie, Université de Nancy*)
- Catherine Ridé (*Bibliothécaire formatrice, Université d'Angers*)
- Marie-Hélène Routisseau (*Docteur en Littérature Comparée, Chercheuse en Littérature Jeunesse*)
- Nasim Vahabi (*Libraire, Docteur en Littérature comparée de Nanterre-Paris-X*)

Avec la participation de P'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Lyon), et de l'Institut International Charles Perrault.

---

## 5. La sélection et l'inscription

Le master 2 professionnel s'adresse aux personnes titulaires d'une maîtrise, du niveau 1 d'un master ou pouvant justifier, avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature, d'une validation des études ou des acquis professionnels. Le nombre de places est limité. Les dossiers de candidatures seront examinés par une commission en septembre.

Toute personne intéressée par la formation au titre de l'année 2011-2012 doit constituer un dossier de candidature, à télécharger à partir du site internet de la formation et à retourner, accompagné des pièces demandées, au secrétariat de la formation **avant le 25 août 2011**.

### Dossier

À titre indicatif, 103 dossiers ont été reçus en 2010, pour 43 admis. Pour convaincre, le dossier de candidature devra donc être constitué avec soin et comprendre 8 éléments.

#### **A. Partie pédagogique**

1. Un C.V. détaillé retraçant le parcours de formation et les expériences professionnelles (y compris les stages)
2. Une lettre de motivation *précise*, détaillée, explicitant ce que vous attendez de la formation
3. Tout élément manifestant une connaissance certaine de la littérature pour la jeunesse et des métiers qui intéressent le candidat (à titre d'ex. : attestation de participation à une formation, entretien personnel avec des professionnels en activité, compte-rendu de conférences, devoir universitaire ou critique en rapport avec la formation demandée, fiches de lecture critiques, etc.)
4. Un pré-projet de mémoire décrivant l'orientation provisoire, corpus éventuel et objectifs,
5. Un descriptif de l'organisation prévue pour l'année à venir afin de mener à bien cette formation

Nous attirons l'attention des candidats sur le soin à accorder à l'ensemble de ces trois points. Il est important de donner au jury la possibilité de cerner quatre caractéristiques de votre dossier :

- la logique de votre démarche de candidature dans votre parcours intellectuel / universitaire ;
- la pertinence de ce « M2 pro » dans votre parcours professionnel ou professionnalisation ;
- votre degré de connaissance de la formation, de ses tenants et de ses aboutissants ;
- votre connaissance et votre curiosité en matière d'ouvrages (au sens large) pour la jeunesse.

#### **B. Partie administrative**

6. Une photocopie du diplôme d'accès (Maîtrise, Niveau 1 du Master)
7. Une photocopie d'une pièce d'identité officielle
8. Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée aux nom et adresse du candidat

## **Validation**

Si besoin, un dossier de validation des acquis peut être téléchargé à partir du site internet (<http://lje.univ-lemans.fr>) et envoyé au secrétariat de la formation sous forme papier. Pour les validations des acquis professionnels, seules les personnes en mesure de justifier d'un accord de la commission avant le 1<sup>er</sup> septembre pourront déposer un dossier de candidature.

Le CUEP (Centre Universitaire d'Education Permanente) est en charge du suivi des validations des acquis de l'expérience. Pour tout renseignement concernant cette forme de validation, les candidats peuvent s'adresser à ce service ([cuep@univ-lemans.fr](mailto:cuep@univ-lemans.fr)).

## **Inscription**

### **A – Régime d'inscription**

La formation initiale concerne les personnes ayant arrêté leurs études depuis moins de 2 ans. Elles prennent en charge le coût de la formation.

La formation permanente concerne les personnes de plus de 28 ans, ayant arrêté leurs études depuis plus de 2 ans, s'inscrivant à titre individuel et prenant à leur charge le coût de la formation. Relèvent également de ce régime les bénéficiaires d'un congé de formation dont les frais d'inscription ne sont pas pris en charge par un tiers.

La formation continue concerne les personnes dont l'employeur ou un organisme prend en charge le coût de la formation.

### **B – Dossier d'inscription**

Les personnes autorisées à s'inscrire devront le retourner, accompagné des pièces demandées et du paiement des droits.

### **C – Frais d'inscription**

Que vous releviez de la formation initiale, permanente ou que vous soyez stagiaire de la formation continue, vous aurez à acquitter des droits universitaires, majorés de frais pédagogiques, de frais de gestion du SCIRN et du CUEP (uniquement en formation continue). Les tarifs arrêtés par le conseil d'administration de l'Université (frais pédagogiques & Frais de gestion du SCIRN & du CUEP) ou fixés par le Ministère (droits universitaires & sécurité sociale) seront affichés sur le site de la formation début juillet.

## Tarifs 2010/11 à titre indicatif

(Les tarifs 2011/2012 seront consultables en ligne à partir du juillet 2011)

	Formation initiale	Formation permanente	Formation continue	Réinscription
Droits universitaires	241.57 €	241.57 €	241.57€	241.57 €
Frais pédagogiques**	250.00 €	250.00 €	500.00 €	150.00 €
Frais SCIRN	250.00 €	250.00 €	250.00 €	150.00 €
Frais de gestion du CUEP			468.00 €	
<b>Total</b>	<b>741.57 €</b>	<b>741.57 €</b>	<b>1 459.57 €</b>	<b>541.57 €</b>
Sécurité sociale*	200.00 €			200.00 €

\* Le montant de la sécurité sociale est obligatoire pour les étudiants non salariés.

\*\*Les frais pédagogiques demandés correspondent au surcoût entraîné par la mise à distance de la formation et par le suivi proposé.

### ◆ Adresses à partir desquelles les documents peuvent être téléchargés :

À partir de <http://lije.univ-lemans.fr>, peuvent être téléchargés la brochure, les dossiers de candidature, de validation et d'inscription, et le contrat de formation professionnelle.

### ◆ Adresses où doivent être envoyés les dossiers

⇒ de candidature, d'inscription :

**UNIVERSITE DU MAINE**  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines  
**Secrétariat Littérature de Jeunesse**  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 LE MANS Cedex 9  
☎ (33)02 43 83 39 32  
Courriel : [seclije-let@univ-lemans.fr](mailto:seclije-let@univ-lemans.fr)

⇒ concernant la validation des acquis de l'expérience :

**UNIVERSITE DU MAINE**  
**Centre Universitaire d'Education Permanente**  
**C.U.E.P.** (à l'attention de Mme Anne BEN MOHA)  
Boulevard Pythagore  
72085 LE MANS Cedex 9  
☎ (33) 02 43 83 30 75  
Courriel : [lettres-cuep@univ-lemans.fr](mailto:lettres-cuep@univ-lemans.fr)